



LE GUIDE DE RENTREE 2023 – 2024

Les enfants font leurs jeux

UNIS'VERS
USEP 2024



Le sport scolaire de l'École publique



Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

Comité départemental USEP Haute-Loire 43

1 chemin de la Sermone
43750 VALS-PRES-LE PUY

Tel : 04.71.02.02.42

Mail : usep43@fol43.fr

Site web : <https://fol43.org/>

Page facebook : <https://www.facebook.com/USEP.43/>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Loire



EDITO

Chers amis Usépiens,

L'année scolaire 2022-2023 a été riche de rencontres sportives et de pratique d'activités physique dans les écoles du département. Je souhaite tout d'abord remercier tous les adhérents qui nous font confiance. En effet cette année, l'USEP 43 a enregistré son record du nombre de licenciés. Nous constatons que l'envie de faire du sport et de se rencontrer est très présente dans les écoles. L'USEP 43 a pris en compte cette demande forte et s'adapte à l'augmentation du nombre de licenciés en proposant davantage de rencontres et en augmentant petit à petit le nombre de malles en prêt.

2024... Année des Jeux Olympiques en France...

Paris 2024



On y est...

L'échéance des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris se rapproche. Pour l'Usep, ils ont même déjà commencé : les associations d'écoles sont en effet invitées à organiser dès à présent des rencontres sportives associatives autour de l'olympisme. Ces rencontres ont pour objectifs :

- Une prise de responsabilités par les enfants dans l'exercice de différents rôles sociaux,
- Le renforcement de la culture olympique et paralympique,
- L'éducation au développement durable,
- La formation des enseignants dans l'accompagnement des enfants dans leurs tâches.

Ainsi, l'USEP est mobilisée aux côtés du Comité olympique et sportif français et de ses partenaires sur la question de l'héritage que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 devront laisser, notamment pour les jeunes générations, et accompagne les écoles dans la labellisation « génération 2024 ».

Nous savons que, plus que jamais, les enfants ont besoin de bouger, de coopérer et de s'entraider. Notre projet sportif et éducatif se doit d'être à la hauteur de ces enjeux. L'USEP 43 s'engage à être présente aux côtés de ses associations pour que chaque élève licencié ait une pratique sportive.

L'USEP 43 poursuit son travail en direction des élèves de maternelle et vous propose de retrouver toutes les activités qui leur sont proposées dans ce guide.

J'ai hâte de partager encore avec vous, aux détours des rencontres, de belles émotions.

Bonne rentrée à tous

Karine VIGOUROUX, Présidente de l'USEP 43

L'USEP, C'EST ...

Par Véronique MOREIRA (Présidente)

Lien de la vidéo : <https://vimeo.com/213871871>

L'USEP est une fédération sportive scolaire ; elle s'adresse à 3 millions d'élèves et à leur entourage.

L'USEP est le secteur sportif scolaire de la *Ligue de l'enseignement*



L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

- est habilitée par le Conseil d'Etat
- intervient au sein des écoles primaires
- propose des activités sportives diversifiées, pour tous les élèves de l'école publique
- garantit une expertise pédagogique
- organise 36 000 manifestations locales et nationales par an
- développe une approche citoyenne.

L'USEP s'adresse aux enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques.

L'USEP développe une vie associative et une approche citoyenne.

L'USEP organise des activités en temps scolaire et hors temps scolaire, complémentaires de l'EPS.

L'USEP est la seule fédération habilitée à organiser les rencontres sportives des écoles publiques en temps scolaire.

L'USEP, fédération sportive scolaire, est née en 1939, au sein de la Ligue de l'Enseignement, sous la tutelle du Ministre de l'Éducation Nationale. Elle est à la fois :

1. **Un mouvement sportif** : organisation d'activités et de rencontres sportives scolaires et périscolaires des écoles publiques ;
2. **Un mouvement associatif** : développement d'activités sportives volontaires diversifiées, complémentaires de l'E.P.S en lien avec les fédérations sportives ;
3. **Un mouvement pédagogique** : concours à la formation et au travail des enseignants, des animateurs, des équipes éducatives, des formateurs intervenant dans les cadres scolaires et périscolaires.

EN 2021 – 2022

- 479 747 licenciés en élémentaire
- 124 395 licenciés en maternelle
- 6 953 associations locales
- 33 676 licenciés adultes
- 4^{ème} fédération sportive française, tous sports confondus
- 104 comités départementaux
- 13 comités régionaux

L'USEP DÉPARTEMENTALE

En Haute-Loire, les activités USEP se déroulent principalement pendant le temps scolaire.

EN 2022 – 2023

- **2 464** licenciés
- **60** associations
- **89** écoles sur 175 écoles publiques
- **51 %** des écoles publiques

L'USEP développe une vie associative et une approche citoyenne

Le comité départemental se tient à disposition des enseignants.

Sous l'autorité de son comité directeur, l'USEP 43 fonctionne avec le personnel suivant :

- **1 délégué départemental** : Sébastien PERRET
- **1 éducateur sportif** : Sylvain VERNAUDON
- **1 enseignant à mi-temps missions EPS/sport scolaire** : Pascal CUBIZOLLE

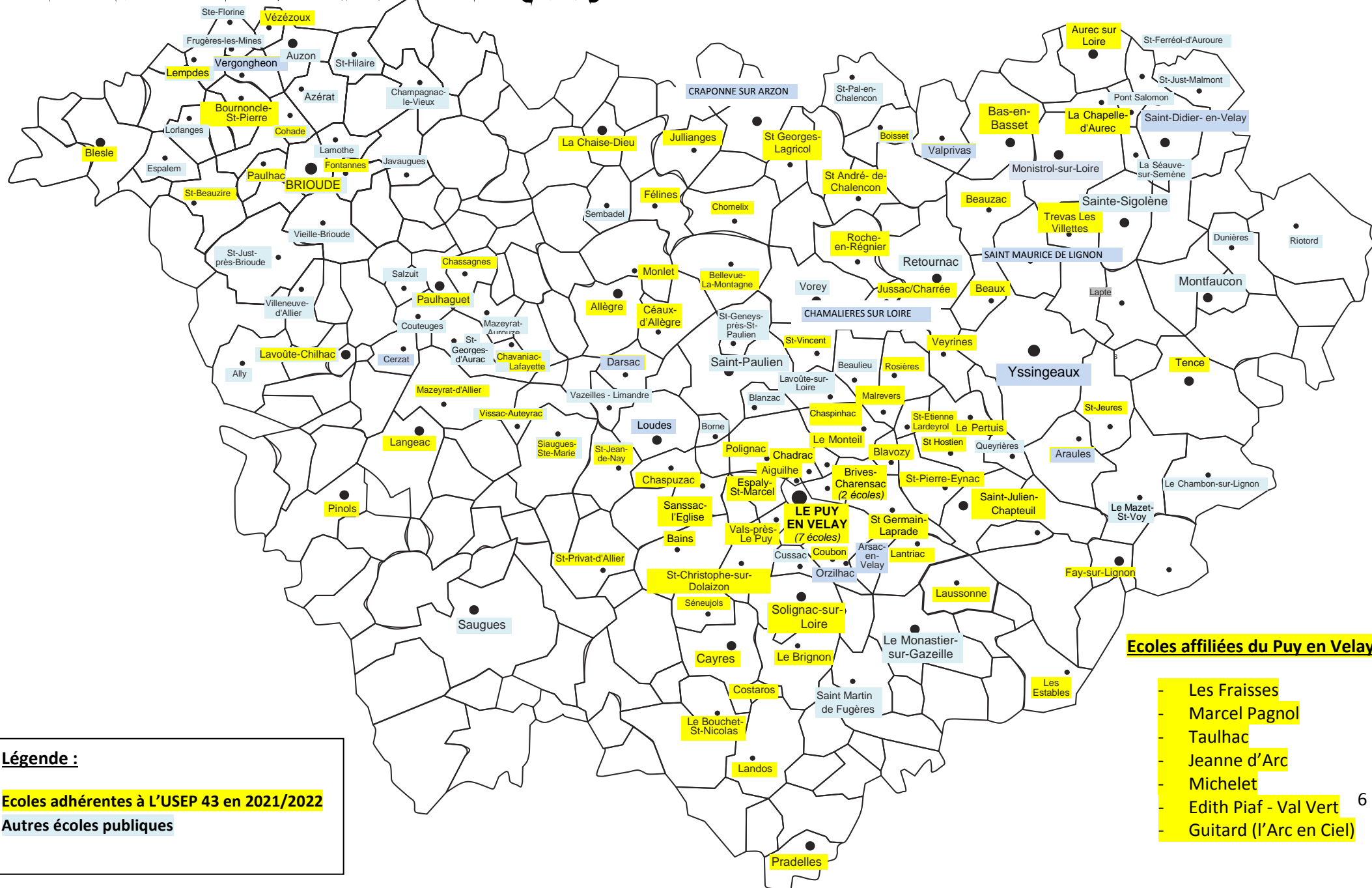
Le comité départemental est au service des associations sportives scolaires affiliées.

- prête du matériel sportif et de la documentation pédagogique.
- prépare et organise les rencontres sportives.
- propose aux classes de participer à des projets départementaux, régionaux ou nationaux.

Organisation des rencontres dans la Haute-Loire – Cadre réglementaire

Les rencontres sportives organisées avec l'USEP dans le cadre de la convention départementale : Il revient à l'USEP, en sa qualité d'organisateur responsable, d'organiser les rencontres sportives de plus de 3 classes d'écoles différentes. Les conseillers pédagogiques peuvent aider à la mise en œuvre de ce type de rencontre.

LES ECOLES PUBLIQUES (43)



Légende :

Ecoles adhérentes à L'USEP 43 en 2021/2022

Autres écoles publiques

Ecoles affiliées du Puy en Velay :

- Les Fraisses
- Marcel Pagnol
- Taulhac
- Jeanne d'Arc
- Michelet
- Edith Piaf - Val Vert
- Guitard (l'Arc en Ciel)

ORGANIGRAMME : USEP HAUTE-LOIRE



Présidente :	Karine VIGOUROUX – ERUN Le Puy
Membres du comité directeur :	Gérard RUAT – enseignant retraité Fanny COULET – Collège Anne Franck (Brives) Pascal MEYSONNET – enseignant retraité Florence BREYSSE – Ecole de Chaspuzac Yamina BOUTON – Ecole Michelet (Le Puy-en-Velay) Kévin PAROT – Ecole de Taulhac (Le Puy En Velay) Pascal CUBIZOLLE – Education Nationale Julien ALLEMAND – Enseignant RASED (Brives)
Membres de droit :	Madame l’Inspectrice d’académie Le Président de la Ligue 43 La Présidente de l’UFOLEP 43 CPD EPS + les CPC EPS de circonscription
Délégué départemental :	Sébastien PERRET
Educateur sportif :	Sylvain VERNAUDON
Enseignant à mi-temps missions sport scolaire :	Pascal CUBIZOLLE

Le délégué départemental, l'éducateur sportif USEP et l'enseignant éducation nationale sont membres du Groupe départemental d'Education Physique et Sportive (DSDEN43). Ils participent activement aux travaux de ce groupe institutionnel en étroite collaboration avec les conseillers pédagogiques E.P.S. et l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (I.N.S.P.E.).

L'USEP, POURQUOI ADHERER...



Pour l'enfant

- Vivre une expérience réelle de vie associative.
- Rencontrer d'autres enfants.
- S'engager, prendre des responsabilités.
- Découvrir des pratiques sportives différentes.
- Débattre avec ses pairs.

Pour la classe et l'école

- Bénéficier d'un cadre juridique légal pour organiser des rencontres sportives.
- Pouvoir bénéficier d'un Contrat d'établissement.
- Pouvoir gérer une caisse de classe ou d'école, obtenir des subventions et des aides financières pour l'organisation des rencontres.
- Bénéficier de prêt de matériel sportif.
- Etre accompagnée dans le développement d'actions périscolaires.
- Aider aux transports lors des rencontres régionales (50%).

Pour l'enseignant

- Appartenir à un réseau : rompre son isolement.
- Bénéficier de la mutualisation de moyens matériels et humains.
- Bénéficier de ressources pédagogiques, de formations spécifiques.
- Réaliser une ouverture maîtrisée de l'école.
- Découvrir des pratiques sportives innovantes.
- Intégrer une équipe autour de projets.

Pour les parents

- Nouer des liens particuliers avec les enseignants et les autres adultes.
- S'engager auprès des enseignants dans l'organisation de rencontres sportives.
- Vivre des activités avec les enfants.

LES ACTIVITES USEP 43 - Les cycles d'apprentissage

CATEGORIE	ACTIVITE	Avec intervenant USEP ou comité	CYCLE	CYCLE	CYCLE	RENCONTRE (voir date p. 11)	
			1 PS MS GS	2 CP CE1 CE2	3 CM1 CM2 6 ^{ème}	Dép.	Rég.
SPORTS DE RAQUETTES	Tennis		X	X	X		
	Badminton			X	X		
	Tennis de table			X	X		
SPORTS COLLECTIFS	Football	DISTRICT		X	X	X	
	Baseball			X	X	X	
	Basketball	COMITE		X	X		
	Handball	COMITE	X	X	X	X	
	Rugby	COMITE	X	X	X	X	
	Tchoukball	USEP*		X	X		
	Kinball	USEP*		X	X		
	Korfball	USEP*		X	X		
	Ultimate			X	X		
	Flag			X	X		
	Thèque			X	X		
	Jeux de crosses	USEP*		X	X		
EXPRESSION ET OPPOSITION	Acrosport		X	X	X		
	Cirque		X	X	X		
	Activités gymniques		X			X	
	Lutte		X	X	X	X	
HANDISPORT	Sarbacane	USEP*	X	X	X		
	Cecifoot			X	X		
AUTRES ACTIVITES	Course d'orientation	COMITE*	X	X	X	X	
	Golf	COMITE			X	X	
	Sport boules	COMITE		X	X		
	Tir à l'arc	USEP*			X		
	Tir air soft	USEP*	X				
	Jeux d'antan		X	X	X		
	Athlétisme		X	X	X	X	
	Vélo A.P.E.R.			X	X		
	Jeux traditionnels		X	X	X		
Jeux coopératifs		X	X	X			

*1^{ère} séance encadré par l'éducateur sportif de l'USEP 43.

Comment réserver du matériel USEP ?

1 – Contacter Sylvain de l'USEP 43 :

Tél. : 04.71.02.02.42

Mail : usep43@fol43.fr

2 – Compléter la fiche « *Inscription module USEP 2023-2024* ». L'USEP vous **prête le matériel nécessaire et vous donne un livret pédagogique** pour vous aider à élaborer votre progression à travers le module d'apprentissage. En plus de cela, selon les activités, un éducateur USEP peut encadrer la première séance (voir tableau cycles d'apprentissages).

L'école s'engage à ramener le matériel emprunté à la fin de la période.

3 – Partenariat avec les comités sportifs départementaux :

Des conventions partenariales ont été signées entre la DSDEN de la Haute-Loire, l'USEP 43 et les comités départementaux de football, basketball, handball, rugby, golf, cyclisme.

De nouvelles conventions seront signées cette année : athlétisme, baseball, course d'orientation.

Les interventions de ces professionnels sont gratuites (*comprise dans l'adhésion*). Toutefois certains comités proposent d'autres formules plus complètes (ex : 6 interventions) avec un coût supplémentaire.

Rappel : l'éducateur sportif USEP ne se substitue pas à l'enseignant qui reste le responsable pédagogique.

Afin que le plus grand nombre puisse bénéficier des interventions et du matériel, il est nécessaire de prévoir une programmation de vos modules d'apprentissage par période dès la rentrée. Une

programmation pertinente doit veiller à l'équilibre des activités pour les 4 champs d'apprentissage en EPS :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou interindividuel

EN FIN DE CYCLE, DES RENCONTRES DE SECTEURS, DEPARTEMENTALES OU REGIONALES SONT ORGANISEES PAR L'USEP.

Nota bene : **Le tableau des rencontres n'est pas figé.** Des rencontres peuvent s'ajouter et des dates peuvent être avancées ou reportées selon les conditions météorologiques, la disponibilité des infrastructures et des écoles. Pour toutes les rencontres des fiches d'inscription vous seront envoyées par mail. Elles devront impérativement nous être retournées par mail. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, pour éviter les oublis.

L'USEP ET LA MATERNELLE

La rencontre USEP facteur de plaisir et d'apprentissage

La visée de l'USEP à travers la rencontre est de permettre aux enfants l'accès à une pratique physique qui soit source de satisfaction et d'acquisition de compétences motrices et sociales.

L'activité physique, à travers des rencontres à composantes citoyennes constitue un élément déterminant de la santé physique, du bien-être psychologique et plus largement de la qualité de la vie.

De nombreux travaux ont montré que les Activités Physiques et Sportives sont pratiquées pour le plaisir que l'on y trouve.

Pour que la rencontre permette à l'enfant de vivre une aventure physique et humaine à sa dimension, elle doit prendre en compte :

- l'importance à donner au dispositif en termes de repères spatio-temporels stables
- l'indispensable disponibilité des encadrants pour ajuster et négocier les situations en adéquation avec les perceptions des enfants
- la primauté, du point de vue des méthodes, de l'action (adaptation, imitation, reproduction)

Ainsi, dans la rencontre avec les autres, le plaisir du mouvement, la jubilation de la répétition, le sourire et l'encouragement de l'adulte seront les moteurs de l'apprentissage.

Pourquoi l'USEP dès la maternelle ?

DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES

Elaborer un projet USEP en lien avec le projet d'école intégrant à la fois des actions pédagogiques obligatoires et des notions à dimension éducative et culturelle.
Mettre en place un projet annuel USEP en fonction de la programmation en EPS.
Utiliser les outils pédagogiques de l'USEP spécifiques à l'école maternelle...

OUVRIR L'ECOLE

Rencontrer, échanger et partager (enfants et adultes)
Découvrir des environnements différents
Investir des lieux nouveaux : gymnase, stade, salles spécialisées, salles de spectacle...
Utiliser du matériel adapté, éventuellement mis à disposition par l'USEP
Favoriser les contacts entre les écoles (rurales, urbaines, ZEP...)

APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE

Construire sa personnalité au sein de la communauté scolaire : trouver ses repères et sa place, apprendre à coopérer, comprendre et s'appropriier les règles du groupe.
Echanger et communiquer dans des situations diversifiées : dialoguer avec des camarades, des adultes. Prendre sa place dans les discussions
Prendre conscience de l'appartenance à une association par l'intermédiaire d'une carte d'adhérent élaborée avec les enfants (nominative, photo d'identité, signature,...)

ACCEDER A UNE CULTURE SPORTIVE

Participer à des rencontres, des spectacles...
Découvrir et jouer différents rôles : joueur, arbitre, spectateur, supporter...
S'approprier un vocabulaire et des gestes spécifiques
Organiser des rencontres USEP (gymnastique, cirque, danse...)



Programmation des rencontres USEP 2023-2024

Le tableau ci-dessous n'est pas figé. Des rencontres peuvent s'ajouter et des dates peuvent être avancées ou reportées selon les conditions météorologiques, la disponibilité des infrastructures et des écoles. De plus, les écoles peuvent proposer à l'USEP des projets de rencontre de secteur.

2023 - 2024		RENCONTRES USEP 43	CYCLES	LIEUX
PERIODE 1	21/09/2023	Sentez-vous sport	2 et 3	Lieu à définir
	28/09/2023	P'tit tour à Pied J1	1, 2, 3	Chaspinhac
	29/09/2023	P'tit tour à Pied J2	1, 2, 3	Chaspinhac
	12/10/2023	Athlétisme	2 et 3	Cohade (circo Brioude)
	17/10/2023	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Costaros
	19/10/2023	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Darsac
PERIODE 2	DU 13/11/2023 AU 01/12/2023	Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Circo. Yssingeaux
		Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Circo. Monistrol/L.
		Course des Droits de l'Enfant	2 et 3	Circo. Brioude
	01/12/2023	Téléthon 2023	3	Le Puy Lieu à définir
PERIODE 3	Janvier/Février 2024	Se déplacer et s'opposer (maternelle)	1	Quincieu (Aiguilhe)
	8/02/2024	Randonnée blanche olympique (ski découverte)	2 et 3	Les Estables
	13/02/2024	Ski nordic à l'école (fin de module)	2 et 3	Les Estables
	15/02/2024	Jeux de lutte	1, 2, 3	Quincieu (Aiguilhe)
PERIODE 4	Mars 2024	Se déplacer et s'opposer (maternelle)	1	Quincieu (Aiguilhe)
	28/03/2024	Journée d'éducation contre le racisme et antisémitisme	3	Lieu à définir
	04/04/2024	Journée olympique paralympique	3	Brioude
	12/04/2024	P'tit tour à pied	1, 2, 3	Lieu à définir
PERIODE 5	23/05/2024	P'tit tour à vélo	3	Départemental
	24/05/2024	P'tit tour à vélo	3	Lieu à définir
	30/05/2024	Course d'orientation (découverte)	2 et 3	St Julien Chapeuil (Auteyrac)
	Juin 2024	Chemins de mémoire	3	Chambon/Lignon
		Chemins de mémoire	3	Mont-Mouchet
		Journée olympique	2 et 3	Lieu à définir
		Athlétisme	1, 2, 3	Circo. Yssingeaux
		Athlétisme	1, 2, 3	Circo. Monistrol
		Athlétisme	1, 2, 3	Le Puy (Massot)
		Football	2 et 3	Lieu à définir
		Rugby	2 et 3	Lieu à définir
		baseball	2 et 3	Lieu à définir
Handball	1, 2, 3	Lieu à définir		
Golf	3	Lieu à définir		

*nouveau

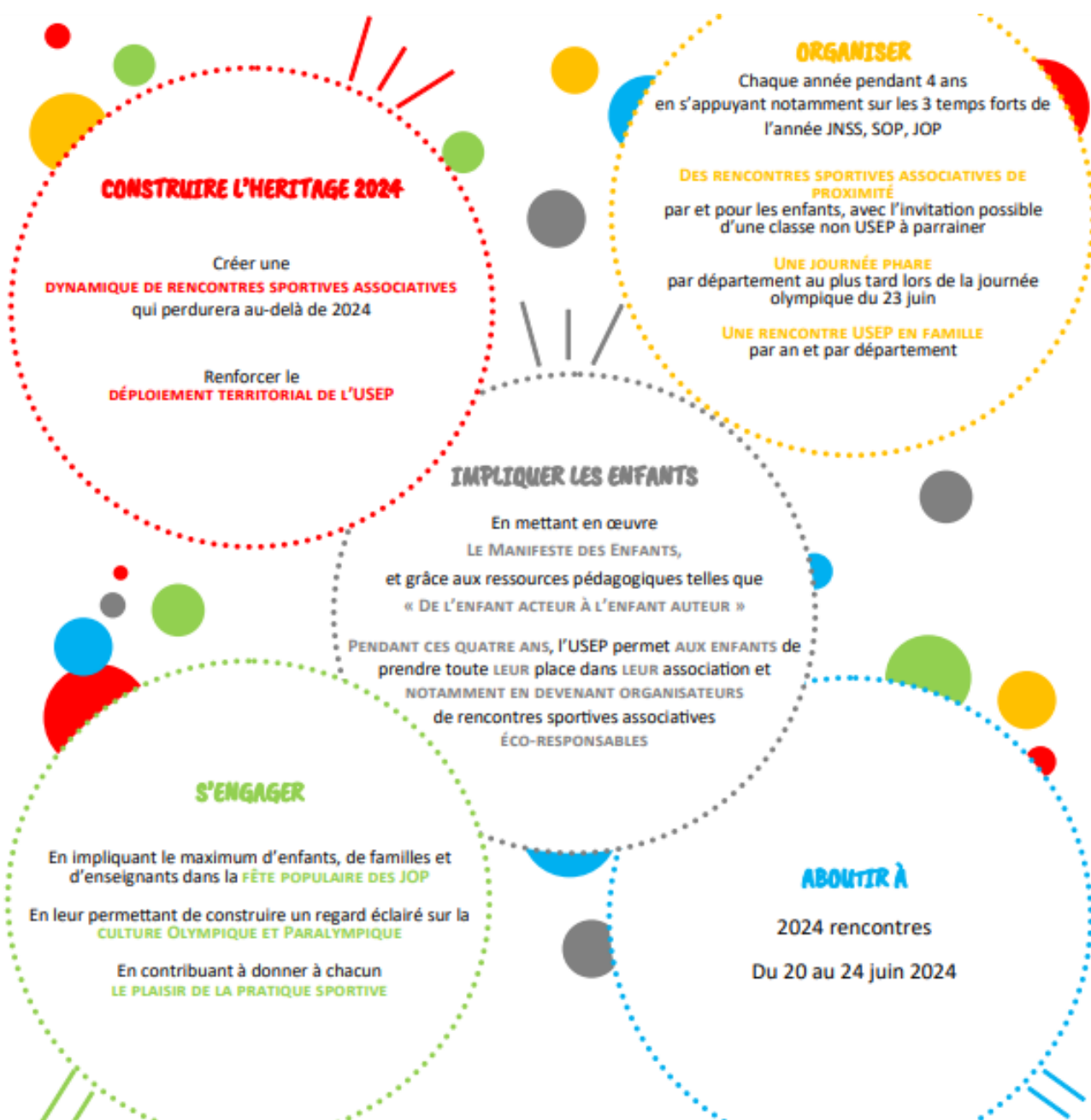
Label Génération 2024, c'est quoi ?

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, qui partagent la conviction que le sport change les vies, de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Comment faire ?

Se connecter sur le lien suivant : <http://www.ac-clermont.fr/academie/l-ecole-de-la-confiance/generation-2024/>

A votre demande nous pouvons vous envoyer un tuto réalisé par l'USEP 43.



COMMENT ADHERER ?

Pour les écoles adhérentes en 2022-2023 : vous recevrez fin août par courrier tous les documents pour votre ré-adhésion : il suffit de l'actualiser et de nous le renvoyer
AVANT LE 29 SEPTEMBRE 2023

Pour les nouvelles écoles :

La Loi n° 84.610 du 16 juillet 1984, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, fait obligation aux associations sportives scolaires d'être déclarées en associations du type « Association loi de 1901 ». Pour ce faire :

DEUX POSSIBILITÉS EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL

- 1 - Création d'une association sportive scolaire U.S.E.P. (type association loi 1901) – *nous pouvons vous faire parvenir les documents types-*
- 2 – Vous joindre à une association existante dans votre secteur (voir avec les écoles du secteur).

DANS TOUS LES CAS : NOUS ADRESSER LA LISTE DES ENFANTS LICENCIES.

TARIFS ADHESION ASSOCIATION USEP 2023-2024

AFFILIATION DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE : 43 €

LICENCE ADULTE	18,80 €
LICENCE ENFANT	7,60 €
LICENCE MATERNELLE	6,70 €

L'équipe USEP 43 vous souhaite à toutes et tous une excellente année scolaire 2023-2024 !

